

Mercialys devient l'actionnaire de référence de DEPUR au côté de son fondateur en participant à hauteur de 1,1 M€ à la levée de fonds de 1,7 M€ du groupe DEPUR Expériences

Cette opération participe à la diversification de Mercialys visant à renforcer son expertise commerciale et servicielle, complétant son savoir-faire immobilier

Mercialys annonce ce jour participer, aux côtés d'acteurs leaders de l'immobilier, au tour de table réalisé par le groupe DEPUR. Cette levée de fonds, d'un montant de 1,7 M€, sera souscrite par un consortium, constitué de Bouygues Immobilier, du fonds FAST Tourisme/loisirs de la BPI et de Mercialys, qui prendra une part majeure de ce tour de table et deviendra l'actionnaire de référence du groupe DEPUR, avec près de 23% du capital. Le dirigeant fondateur, Dan Cebula, restera majoritaire à l'issue de cette opération.

Cette levée de fonds permettra à DEPUR d'accélérer son développement et de renforcer son expertise sur ses métiers articulés autour de la conceptualisation et l'exécution de grands projets Food & Beverage & Entertainment (F&B&E). DEPUR Expériences a pour ambition de se positionner comme le leader sur ce marché en forte croissance alliant en un même lieu plusieurs concepts de restauration/boissons et animations/loisirs, les consommateurs étant à la recherche d'une expérience client complète allant au-delà du savoir-faire culinaire.

Ces nouvelles ressources permettront à DEPUR Expériences de répondre aux nombreux appels d'offres à venir, exécuter dans les meilleures conditions un carnet de commandes déjà bien rempli et s'imposer comme le premier opérateur spécialisé du secteur F&B&E intégré verticalement, de la conception à l'exploitation.

Mercialys, en tant que leader français de l'immobilier commercial, doit être à l'avant-garde des tendances de consommation afin de maintenir l'attractivité et la valeur de son Patrimoine. La participation à la levée de fonds du groupe DEPUR Expériences s'inscrit parfaitement dans cette logique et Mercialys souhaite contribuer au développement de cette entreprise sur un positionnement serviciel porteur.

Dans le cadre de cette opération, Mercialys a été accompagnée par Advance Capital pour les aspects financiers et par Levine Keszler pour les aspects juridiques, corporate, fiscaux et sociaux.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr.

Contact analystes et investisseurs

Olivier Pouteau

Tél : +33 6 30 13 27 31

Email : opouteau@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 31 décembre 2022, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,1 milliards d'euros droits inclus. Son portefeuille de 2 087 baux représente une base locative annualisée de 168,1 millions d'euros. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment B d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 31 décembre 2022 s'établit à 93 886 501.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.